

DOSSIER DE
P R E S S E

**COTEAUX, MAISONS ET CAVES
DE CHAMPAGNE**

CANDIDATURE OFFICIELLE DE LA FRANCE À L'INSCRIPTION
SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

AVRIL 2015





COTEAUX, MAISONS
& CAVES DE
CHAMPAGNE
Patrimoine Mondial
de l'UNESCO



CONTACTS PRESSE :

Alquier Press Office

Rachel Riant – r.riant@a-po.fr

Tél : +33(0)3 20 20 62 71 – Mob : +33(0)6 85 12 40 14

Dorothée Villez – d.villez@a-po.fr

Tél : +33(0)3 20 20 62 76 – Mob : +33(0)6 68 46 37 24



TWITTER



FACEBOOK

www.paysagesduchampagne.fr

DOSSIER DE PRESSE

LA CANDIDATURE DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE EXAMINEE PAR LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL ENTRE LE 28 JUN ET LE 8 JUILLET 2015 Page 5

- Une proposition d'inscription dans la catégorie « Paysage culturel »
- La Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
- Rendez-vous à Bonn !
- Le patrimoine mondial en deux mots

UN BIEN UNIQUE PROPOSÉ POUR UNE INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL Page 12

- Les coteaux historiques, berceau du Champagne
- La colline Saint-Nicaise à Reims, crayères et Maisons de Champagne
- L'avenue de Champagne à Épernay, voie royale de la « capitale du Champagne »
- Le périmètre du bien proposé à inscription sur la Liste du patrimoine mondial
- Une histoire qui résonne des parcours d'hommes et de femmes obstinés, bâtisseurs et visionnaires

HISTOIRE D'UNE CANDIDATURE Page 20

- Le projet de candidature, l'association Paysages du Champagne...
- ... et une mobilisation exceptionnelle autour d'un projet fort de sens et d'unité
- La gestion des Paysages du Champagne - L'après Bonn

ON LE SAIT... OU PAS !..... Page 24

- Brèves et autres insolites

L'INSCRIPTION DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE À L'UNESCO :

« C'EST TOUCHER DU DOIGT L'UNIVERSALITÉ »...

Il y a 8 ans, c'est vrai, lorsque l'idée a émergé, c'était un peu une idée folle ! Mais derrière cette aventure, il y avait la volonté de défendre de vrais engagements : celui d'abord de laisser aux générations futures des savoir-faire, des paysages aussi intacts que possible et un patrimoine dont nous sommes fiers. Celui ensuite d'encourager une attitude vertueuse de respect et de préservation de ce patrimoine, bâti sur 3 siècles. Celui, enfin et je dirai presque surtout, de mettre en lumière les réalités oubliées ou méconnues du Champagne, celles qui expliquent pourquoi « *il n'est Champagne que de la Champagne* »...

En effet, si l'on mesure bien la dimension immatérielle du Champagne, souvent associée à travers le monde aux célébrations, à la fête, au luxe, ou à la légèreté, il en est rarement de même de ses dimensions matérielles. Sait-on par exemple que les crayères majestueuses et les caves labyrinthiques ont été creusées par les hommes dans la sueur et le froid ? Que les vignes, plantées dans la craie, emportées par les maladies ou détruites par les guerres

ont été plantées et replantées avec obstination ? Que cette boisson effervescente, avant de devenir Champagne a été inventée, perfectionnée, revisitée, par les vigneron et les négociants, les ouvriers et même les verriers qui ont finalement su mettre en bouteille ces bulles jusqu'alors « explosives » ? Sait-on que vigneron et négociants ont œuvré ensemble, non sans certains moments historiques, pour faire connaître ce breuvage au monde entier ? Sait-on que sans ces hommes et ces femmes tenaces et travailleurs, visionnaires et ambitieux, cette candidature n'existerait pas ? Alors oui, cette candidature « Coteaux, Maisons & Caves de Champagne » est un formidable clin d'œil à notre histoire, à ce qui en fait son exceptionnalité ou comment dépasser l'adversité naturelle, ses contraintes pour donner naissance à un chef d'œuvre...

Pierre CHEVAL

Président de l'Association

« Paysages du Champagne »



LA CANDIDATURE DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE EXAMINEE PAR LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL ENTRE LE 28 JUIN ET LE 8 JUILLET 2015

UNE PROPOSITION D'INSCRIPTION DANS LA CATÉGORIE « PAYSAGE CULTUREL »

Le jour et l'heure de passage du dossier de candidature des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » ne seront connus qu'à la dernière minute ! Mais ce sera bien **entre le 28 juin et le 8 juillet** de cette année que la délégation champenoise, conduite par Pierre CHEVAL, Président de l'Association des Paysages du Champagne, le présentera aux 21 membres du Comité du patrimoine mondial **réunis à Bonn, en Allemagne**, pour une inscription dans la catégorie Paysage culturel évolutif vivant.

Une catégorie créée en 1992 pour désigner **un ouvrage combiné de l'Homme et de la Nature**. Elle dépasse la simple échelle du monument ou du site et permet de montrer comment une activité humaine est la source de nouveaux paysages et d'une culture particulière.

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO :

“Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne” sont présentés comme les espaces de la naissance, de la production et de la diffusion commerciale mondiale du vin de Champagne, devenu le modèle des vins effervescents.

La Valeur Universelle Exceptionnelle signifie une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité...

Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne portent le témoignage vivant d'un système parfaitement intégré et évolutif, qui a permis le passage d'un produit artisanal à une production parfaitement maîtrisée, tournée vers l'excellence. Un système de production, d'élaboration et de commercialisation du vin de Champagne qui a profondément marqué un territoire, son développement, ses paysages ruraux et urbains et façonné l'organisation professionnelle et sociale, ainsi que l'économie locale, sur près de deux siècles. Un ensemble patrimonial viticole unique, toujours en exploitation aujourd'hui.



Essors qui signalent la présence de caves, Aÿ

Abbaye
d'Hautvillers



Caves à Aÿ

Château de
Montebello,
Mareuil-sur-Aÿ



Pour la candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial dans la catégorie « Paysage culturel évolutif vivant », trois sites témoins, parmi les plus représentatifs et possédant la Valeur Universelle Exceptionnelle recherchée par l'UNESCO, ont été sélectionnés :

- les coteaux viticoles face à la vallée de la Marne, les plus anciens et emblématiques du vignoble champenois, entre Hautvillers et Mareuil-sur-Aÿ ;
- les bâtiments à la fois démonstratifs et fonctionnels élevés par les Maisons de Champagne sur la colline Saint-Nicaise à Reims et les spectaculaires cathédrales souterraines que sont les crayères ;
- l'alignement des élégantes Maisons de négociants mêlées aux sites de production de l'avenue de Champagne à Épernay et les kilomètres de réseau de caves, véritable ville sous la ville.

LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE

L'ensemble « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » n'est pas un paysage viticole classique et **ne ressemble à aucun autre**. Ce qui le rend différent : il témoigne par l'organisation de ses sites, de la montée en puissance à l'ère industrielle d'un mode de production original qui a imprimé le paysage et donné naissance à un vin mondialement reconnu, symbole de fête. C'est la base même de sa Valeur Universelle Exceptionnelle. Des paysages uniques qui ont été et sont encore aujourd'hui le point de confluence, entre le rural et l'urbain, entre les pratiques culturelles traditionnelles et les innovations technologiques.

La réussite internationale du Champagne, en liant intrinsèquement production et commercialisation, est autant le fait de vignerons - petits ou gros propriétaires récoltants et plus tard coopératives – qui ont su tirer parti de conditions aux limites de la survie de la vigne (terres froides et crayeuses), **que de négociants** visionnaires qui ont su amener ce produit à un niveau d'excellence et le diffuser auprès des élites à l'échelle internationale.



Ces derniers présentent, pour certains d'entre eux, l'originalité d'être des émigrants, généralement venus d'Allemagne (anciens drapiers), ou des veuves, rares femmes capitaines d'industrie à cette époque, à l'image de Madame Ponsardin, dite Veuve Clicquot ou de Madame Pommery. **L'histoire du Champagne est une histoire humaine avant tout.**

Son mode de production particulier, comprenant notamment une deuxième fermentation en bouteille, a induit toute une organisation de l'activité et de l'espace, avec **un développement exceptionnel de caves** (environ 370 crayères et 25 km sur la colline Saint-Nicaise à Reims, 110 km de caves sous l'avenue de Champagne à Epernay, 10 km sous les coteaux historiques).

Un paysage souterrain exceptionnel qui constitue un des exemples mondiaux les plus représentatifs du patrimoine industriel viti-vinicole, encore en exploitation aujourd'hui.

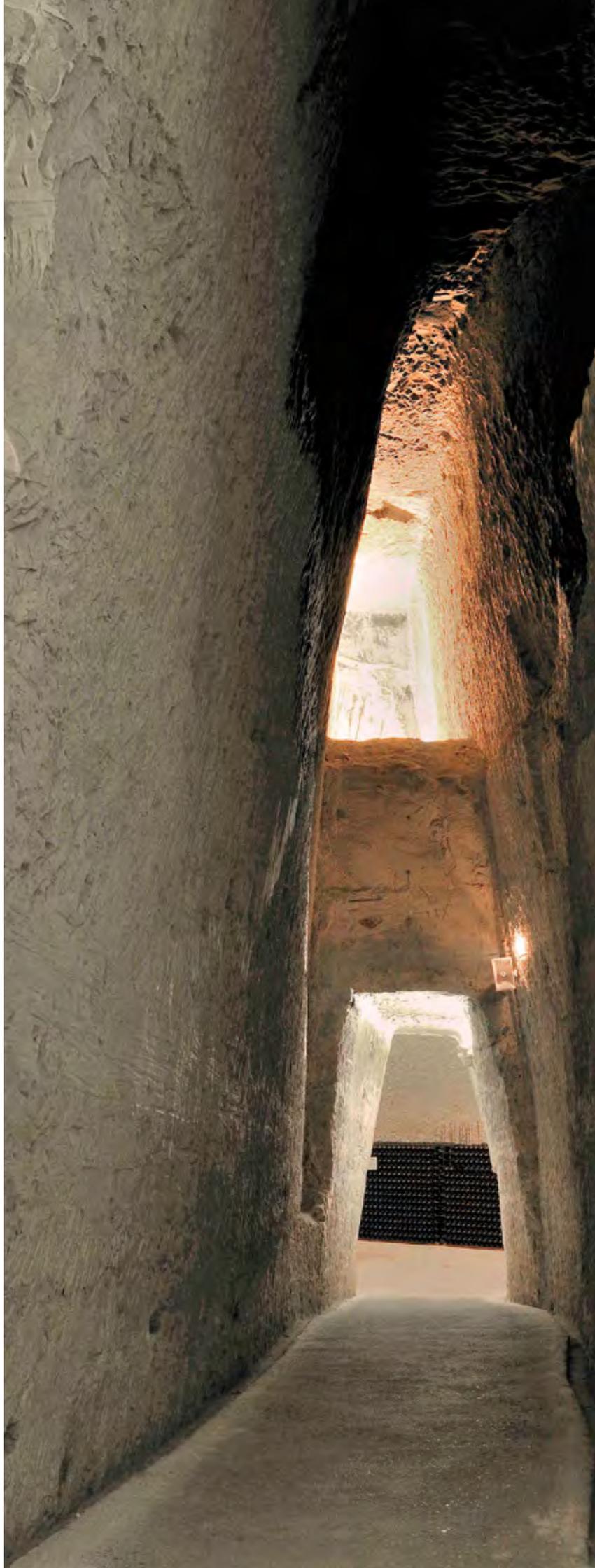
L'urbanisme et l'architecture des Maisons de Champagne sont l'expression la plus achevée de l'alliance de la production et du négoce, en regroupant autour des voies de communication (routes, canaux, voies ferrées) outils de production et de représentation. Cette recherche de la qualité urbaine, architecturale et du cadre de vie se caractérise aussi par l'attention portée à la présence d'espaces verts, de parcs et de jardins. Elle se retrouve aussi, de manière exemplaire, dans le patrimoine ouvrier, relevant du mécénat patronal, comme en témoigne la cité-jardin du Chemin-Vert à Reims et son église Saint-Nicaise décorée par d'illustres artistes de l'époque, tel le maître verrier René Lalique.

Le Champagne est un symbole universel. Depuis le XVIII^e siècle où il pétillait pour les cours européennes jusqu'à nos jours où il s'est démocratisé, le Champagne, **issu d'un terroir pauvre et maintes fois ravagé par les guerres, est, comme nul autre produit, associé à l'art de vivre, à la fête, à la célébration et à l'image de la France.**

Ancien cellier Piper
Avenue de
Champagne,
Epernay

RENDEZ-VOUS À BONN !

C'est dans l'ancien siège du parlement fédéral allemand devenu le Centre international de conférences de Bonn que se tiendra la **39^e session annuelle du Comité du patrimoine mondial**, entre le 28 juin et le 8 juillet. Vingt et un représentants des États-parties à la Convention du patrimoine mondial (l'Algérie, l'Allemagne, la Colombie, la Croatie, la Finlande, l'Inde, la Jamaïque, le Japon, le Kazakhstan, le Liban, la Malaisie, le Pérou, les Philippines, la Pologne, le Portugal, le Qatar, la République de Corée, le Sénégal, la Serbie, la Turquie et le Vietnam) constituent le Comité 2015. L'ordre du jour de la 39^e session n'est pas encore connu, mais généralement la première semaine commence par l'examen des biens en péril et des états de conservation des biens inscrits sur la Liste. Puis, ils examinent les demandes d'assistance internationale (financées par le Fonds du patrimoine mondial). Enfin, sur la base des propositions d'inscription -38 en 2015-, **ils décident par vote l'inscription, le renvoi, le différemment ou la non-inscription des biens culturels et/ou naturels de Valeur Universelle Exceptionnelle** sur la Liste du patrimoine mondial, en suivant en général les recommandations des experts ICOMOS (patrimoine culturel) et UINC (patrimoine naturel). Pour figurer sur la fameuse Liste, les biens proposés doivent satisfaire à au moins un des dix critères de sélection définis par l'UNESCO. Le dossier « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » reprend trois des dix critères imposés. Des critères qui sont régulièrement révisés par le Comité pour rester en phase avec l'évolution du concept même de patrimoine mondial.





« Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » à M-3 de Bonn

C'est la dernière ligne droite avant Bonn ! **Dernier rendez-vous important avant le passage du dossier champenois devant le Comité du patrimoine mondial : l'avis des deux organisations consultatives scientifiques, l'ICOMOS** (Conseil international des monuments et des sites) et **l'UICN** (Union mondiale pour la nature) qui sera rendu en mai. Deux ONG indépendantes qui fournissent évaluations et rapports sur les sites culturels et naturels proposés pour inscription au Comité du patrimoine mondial. Pour les « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne », l'avis de l'UICN n'est pas prépondérant, c'est celui de l'ICOMOS qui dominera et servira de base aux membres du Comité. À l'invitation de la Délégation française auprès de l'UNESCO et de l'association Paysages du Champagne, quelques ambassadeurs des États parties du Comité 2015 sont par ailleurs venus découvrir le territoire fin 2014.

Crayère de la colline
Saint-Nicaise,
Reims

Et le jour J, comment cela se passe ?

Une fois qu'un site a été proposé et évalué, c'est au Comité du patrimoine mondial qu'appartient de prendre la décision finale concernant son inscription. Entre le 28 juin et le 8 juillet, chacune des demandes d'inscription sera normalement examinée selon l'ordre alphabétique des pays (ordre qui peut varier à tout moment). Jusqu'à deux biens maximum par pays peuvent être proposés pour inscription. En 2015, la France candidate pour les « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » et pour « Les Climats du vignoble de Bourgogne ».

Un représentant de l'ICOMOS présente en 5 minutes un résumé de la demande et expose la recommandation de l'ICOMOS. La demande est alors soumise à la décision des membres du Comité. Des questions peuvent être posées.

C'est Philippe LALLIOT, Ambassadeur, représentant officiel de la France auprès de l'UNESCO, aidé par les experts de la Délégation Permanente et des Ministères de la Culture et de l'Ecologie, qui prend la parole pour y répondre. S'il y a peu de questions, tout peut aller très vite. Quatre scénarios de vote sont donc possibles :

L'INSCRIPTION – le Comité estime que le Bien proposé présente une Valeur Universelle Exceptionnelle et que toutes les conditions, notamment de gestion du Bien, sont remplies - ;

LE RENVOI – le Comité décide de renvoyer la demande d'inscription pour complément d'informations. Une fois complété, le dossier peut être représenté dès l'année suivante ou dans un délai de trois ans maximum ;

LE DIFFEREMENT – le Comité estime que le dossier de candidature doit être profondément révisé. Le dossier repart pour un cycle de préparation et d'examen complet ;

LA NON-INSCRIPTION – le Comité estime que le Bien proposé ne présente pas de Valeur Universelle exceptionnelle et ne peut pas figurer sur la Liste.

LE PATRIMOINE MONDIAL EN DEUX MOTS

Le patrimoine mondial est une appellation attribuée par l'UNESCO à des lieux ou des biens possédant une Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E), c'est à dire dignes d'intéresser l'humanité toute entière et sans équivalent dans le monde. La Liste actuelle des sites universels et exceptionnels comporte 1 007 biens dans le monde, dont 39 en France. Parmi eux, l'ensemble Cathédrale Notre-Dame, ancienne abbaye Saint-Remi, palais du Tau à Reims.

En 1992, l'UNESCO a fait évoluer la vision du patrimoine mondial en introduisant progressivement des biens et des paysages culturels étendus ou des sites industriels qui font sens dans la construction de l'humanité.

L'UNESCO a ainsi déjà reconnu des vignobles pour leur beauté spectaculaire (Lavaux en Suisse, le Douro au Portugal), voire extraordinaire (l'île de Pico dans les Açores) ou pour leur caractère historique (la Côte de Tokaj en Hongrie, Saint-Emilion en France). La valeur exceptionnelle des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » se matérialise d'une façon très différente par rapport à ces paysages. Modelée par son histoire mouvementée et sa position géographique, la Champagne est aussi une terre où l'homme a su façonner un patrimoine unique (rural, urbain et souterrain) dans la craie et tirer d'une terre ingrate un nectar apprécié dans le monde entier. L'inscription des « Coteaux, Maisons et caves de Champagne » serait une reconnaissance pour ce patrimoine unique et pour le savoir-faire des hommes qui a permis à la méthode d'élaboration du Champagne, de devenir le modèle des vins effervescents, ainsi qu'un encouragement à poursuivre les efforts pour préserver et valoriser les paysages viticoles.



Château de
Pékin, Avenue
de Champagne,
Épernay

Coteaux
Historiques,
Aÿ



UN BIEN UNIQUE PROPOSÉ POUR UNE INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Au nord-est de la France, sur des terres froides et crayeuses, souvent ravagées par les guerres, les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne dévoilent un paysage agro-industriel spécifique, entre vignes qui représentent le bassin d'approvisionnement et villages ou quartiers de villes qui concentrent les fonctions de production et de commercialisation.

Les impératifs de production des vins de Champagne ont généré une organisation ternaire originale, fondée sur un urbanisme fonctionnel, une architecture de prestige et un patrimoine souterrain. Ce système agro-industriel, qui structure le paysage, mais aussi l'économie et la vie quotidienne locales, résulte d'un long processus d'aménagement, d'innovations techniques et sociales, de mutations industrielles et commerciales qui ont accéléré le passage d'une culture artisanale à une production parfaitement maîtrisée, à la diffusion planétaire.

Cette évolution, où les femmes et les héritiers franco-allemands des anciennes foires de Champagne jouent un rôle singulier, s'enracine historiquement dans les coteaux d'Hautvillers, Aÿ et Mareuil-sur-Aÿ, au cœur du vignoble, avant de s'étendre aux XVII^e et XIX^e siècles dans les villes les plus proches : la colline Saint-Nicaise à Reims et l'avenue de Champagne à Épernay qui sont de pures créations de l'activité viticole champenoise.

Ces trois ensembles constitutifs du Bien proposé pour inscription incarnent le terroir du Champagne et allient les fonctions de cadre de vie, cadre de travail et vitrine d'un savoir-faire traditionnel. Ils sont le lieu de création de la méthode de référence de la vinification effervescente. Produit d'excellence, le Champagne est reconnu comme le symbole universel de la fête, de la célébration et de la réconciliation.

Toute candidature au patrimoine mondial exige la définition et la délimitation d'un périmètre du Bien proposé pour inscription. Un exercice qui impose un certain nombre de choix, en fonction de critères exigeants, garants de la Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Ainsi, au cœur de l'aire de production de l'AOC Champagne, située sur les régions administratives de Champagne-Ardenne, Picardie et Île-de-France, le Bien sélectionné fait la synthèse entre les lieux d'approvisionnement, là où naît et mûrit le raisin, les lieux d'élaboration, là où s'assemble et se conserve le vin, et les lieux de commercialisation, là où le Champagne s'expose et s'écoule dans le monde. **Le Bien proposé pour inscription est donc aujourd'hui composé de 14 éléments qui sont regroupés dans trois ensembles représentatifs - Les coteaux historiques, la colline Saint-Nicaise et l'avenue de Champagne - situés dans le département de la Marne, en Région Champagne-Ardenne et s'étendant sur une surface de 1 100 hectares.** Une zone « tampon », de vigilance, a été définie autour de chacun des trois sites pour en favoriser la conservation. Nous vous convions à une petite visite.



Loge de vigne,
Dizy



LES COTEAUX HISTORIQUES, BERCEAU DU CHAMPAGNE

La chaîne de production y est représentée par la prégnance du vignoble ainsi que par le patrimoine architectural et les caves. Le patrimoine bâti à l'intérieur des villages illustre avec précision l'ensemble de la filière professionnelle viticole : vendangeoirs (où le raisin est pressuré), maisons de vigneron, coopératives, Maisons de Champagne (installations de chaînes de production, caves et bâtiments de prestige). Les signes de la production sont aussi visibles dans le vignoble : essors (cheminées de ventilation qui indiquent la présence de caves), bornes (délimitation des parcelles), loges (abris) de vigneron.

Les coteaux de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ constituent le berceau historique et symbolique du Champagne, au cœur du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. L'existence de l'abbaye d'Hautvillers témoigne de son histoire viticole très ancienne et qui a perduré. C'est en effet à Hautvillers que le moine bénédictin Dom Pérignon a joué un rôle essentiel dans la genèse du Champagne.

Enfin, ce site présente des caractéristiques spécifiques au vignoble champenois : omniprésence de la craie, disposition et configuration des villages, étalement ordonné de l'occupation du sol et monoculture.

Vendangeoir Sainte-Hélène,
Hautvillers

LES 14 ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION :

- Les coteaux d'Hautvillers
- Les caves coopératives d'Hautvillers
- La cave Thomas à Hautvillers
- Les coteaux d'Aÿ
- Les caves d'Aÿ
- Les coteaux de Mareuil-sur-Aÿ
- Les caves de Mareuil-sur-Aÿ
- La colline Saint-Nicaise
- Les caves Pommery, Ruinart, Veuve-Clicquot, Charles Heidsieck
- Les caves Taittinger
- Les caves Martel
- L'avenue de Champagne
- Le Fort Chabrol
- Les caves de l'avenue de Champagne

LA COLLINE SAINT-NICAISE À REIMS, CRAYÈRES ET MAISONS DE CHAMPAGNE

Ce site atypique est emblématique de l'intégration spatiale du processus de fabrication du Champagne et de l'intervention des Maisons de Champagne sur la structuration urbaine. Il l'est surtout du « génie champenois » par la réutilisation d'anciennes crayères (carières de craie), véritables cathédrales souterraines abandonnées après exploitation, en tant que caves toujours en activité aujourd'hui.

Il comprend ainsi l'ensemble des composantes du processus de production :

- le vignoble, tout proche, qui vient s'établir jusque dans la cité au sein de clos urbains, rythmé par les essors (extrémités des cônes des anciennes crayères, ouvertures par lesquelles étaient extraites les pierres, et utilisées aujourd'hui comme cheminées de ventilation) ;
- des espaces publics majeurs et de vastes parcs,
- la proximité du canal et des voiries pénétrantes et de distribution (notamment le boulevard Henry-Vasnier, route d'Angleterre que Madame Pommery a fait passer à travers sa propriété, et l'avenue du Général Gouraud) ;
- un ensemble de crayères antiques et médiévales, les caves creusées au XIX^e siècle et les galeries de jonction, utilisées comme espaces de vinification et de stockage ;

Mais aussi :

- des bâtiments industriels, qui jouent aussi un rôle de représentation (notamment démonstration de puissance vis-à-vis de la concurrence) puis progressivement de séduction de la clientèle, à mesure que se développait une démarche commerciale ;
- un habitat patricien des dirigeants des Maisons de Champagne (le Château des Crayères, la Villa Demoiselle...) ;
- les témoignages du mécénat et des actions sociales d'entreprises, avec le parc de Champagne, créé pour l'activité sportive des employés de la Maison Pommery, la cité jardin du Chemin-Vert construite pour les ouvriers des industries rémoises, comprenant crèche, école, centre de santé et la remarquable église Saint-Nicaise, décorée par Lalique et Maurice Denis.

Le patrimoine souterrain présente quant à lui une ampleur sans précédent (plus de 1 000 puits d'extraction et plus d'un million de m³ de craie extraite). Il constitue aujourd'hui la part prépondérante du patrimoine industriel de la cité. De nos jours, des dizaines de millions de bouteilles sont stockées dans le sous-sol crayeux de cette partie de la ville, à une fraîcheur (11-12°) et une humidité (90 à 95 %) constantes, permettant ainsi aux vins de Champagne une maturation incomparable.

De gauche à droite.
Ancien parc Pommery,

La Villa Demoiselle,
Domaine Pommery

Détail de feronnerie,
Veuve Clicquot



L'AVENUE DE CHAMPAGNE À ÉPERNAY, VOIE ROYALE DE LA « CAPITALE DU CHAMPAGNE »

La « voie royale du Champagne » est un des exemples les plus achevés de création ex nihilo d'un cadre de production autant aérien que souterrain. En effet, elle regroupe vignes, bâtiments industriels, caves, bâtiments d'accueil et de prestige. Son histoire raconte celle de la naissance, de l'essor et de l'actualité des Maisons de Champagne, tant pour le développement des outils de production, des infrastructures de communication (vers Paris, puis les capitales européennes avant le monde entier) que des immeubles de représentation.

Cette avenue présente ainsi un patrimoine exceptionnel, en sous-sol comme en surface. Les caves de Champagne, richesse territoriale unique, ont été creusées dès la fin du XVIII^e siècle et durant tout le XIX^e, la nature meuble du sous-sol de craie se prêtant à ces travaux de terrassement, de longues galeries furent réalisées, mettant certaines d'entre elles en communication directe avec le canal, puis avec le chemin de fer.

Les négociants de vin de Champagne qui s'installent dans cette rue, sous le Directoire, ont construit de magnifiques sites de production au dessus des caves, puis d'élégantes résidences au XIX^e siècle dont les plus majestueuses sont appelées « châteaux ». L'engouement des négociants pour cette avenue entraîne une véritable concentration d'établissements, confortée d'ailleurs par la présence du canal et du chemin de fer.

L'avenue de Champagne, ancienne route d'Allemagne (route royale de Paris à Metz et à Sarrebrück, puis Nationale 3) constitue une voie séculaire pour le transport de marchandises mais aussi pour les intrusions de l'Histoire (invasions et conflits dévastateurs) : la Champagne a notamment payé un très lourd tribut lors des dernières guerres, qui ont ravagé sa population, son territoire et son économie. Cette voie de communication remarquable, empruntée depuis des siècles pour entrer ou sortir de la ville, matérialise les relations commerciales avec la capitale et avec toute l'Europe.

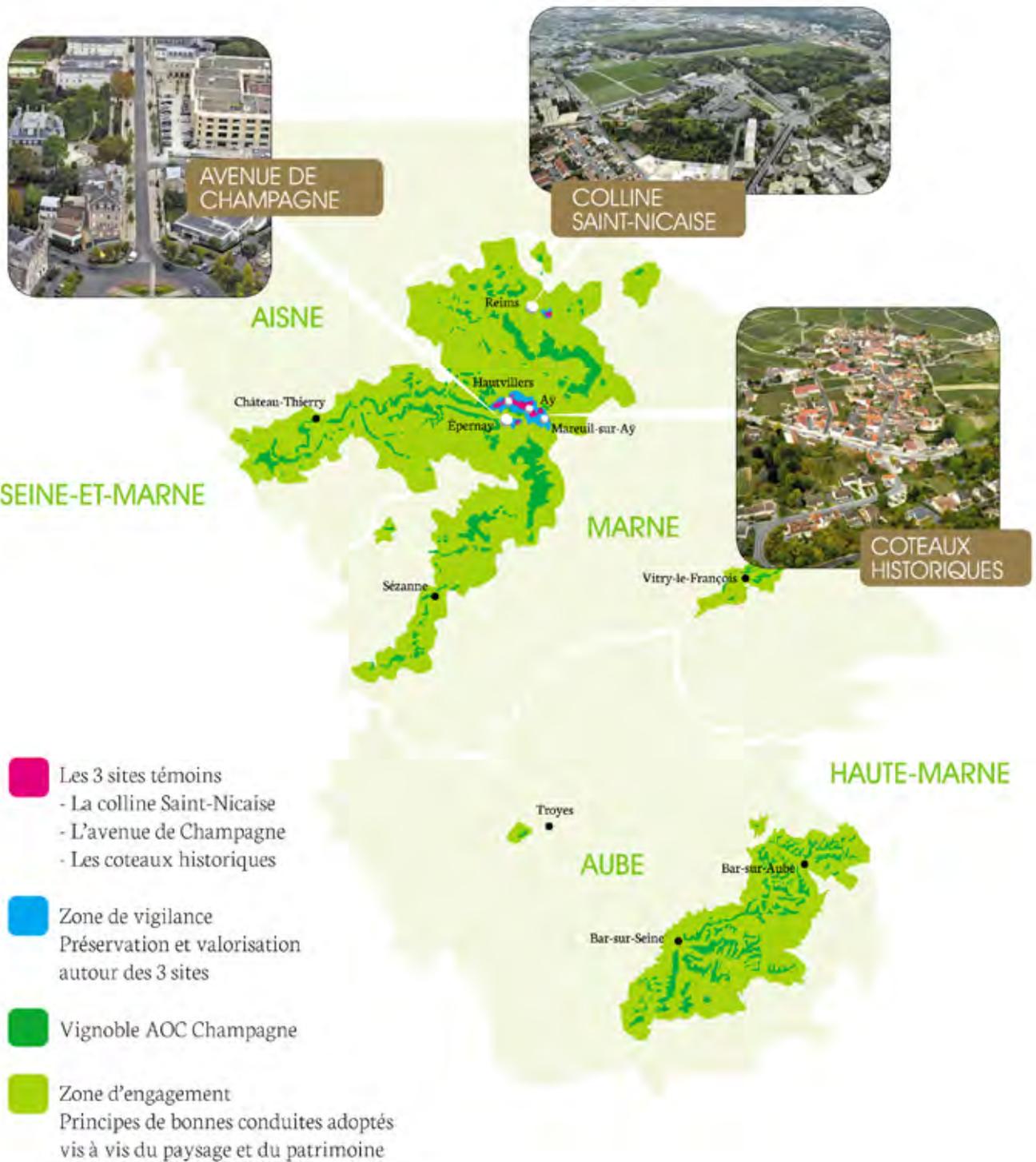
Par la beauté des bâtiments qui la bordent, entre cour et jardin, l'agrément de ses parcs, ses échappées sur le vignoble, et sa récente remise en valeur, elle est représentative de l'importance du négoce dans le développement du Champagne.

De gauche à droite
Avenue de Champagne

Caves Boizel



LE PÉRIMÈTRE DU BIEN PROPOSÉ A INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL



UNE HISTOIRE QUI RÉSONNE DES PARCOURS D'HOMMES ET DE FEMMES OBSTINÉS, BÂTISSEURS ET VISIONNAIRES

L'histoire du Champagne est marquée par l'histoire d'hommes et de femmes précurseurs qui par leur inventivité, leur dynamisme ont bâti, développé et transmis un patrimoine, une culture, ... qui pourraient bientôt être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Parmi les premiers « aventuriers » du Champagne, outre le moine Dom Pérignon d'Hautvillers, cénologue de génie, le rémois **Claude Ruinart** (1697-1769), avocat et négociant, a été le premier à installer sa Maison sur la colline Saint-Nicaise. Visionnaire et audacieux, il achète et exploite les crayères creusées sous la colline, alors abandonnées.

Crayères qui se révèlent être de formidables lieux de conservation du Champagne ! Il lancera la vague d'implantation des Maisons de Champagne sur la colline Saint-Nicaise à Reims. Maisons qui lui rachèteront quelques-unes de ses crayères ! Un peu

plus tard, à Épernay, Claude Moët, négociant en vin allemand, fonde la maison Moët en 1743. En 1792, **Jean-Rémy Moët** prend la direction de la maison fondée par son grand-père. Il fait construire son nouvel hôtel particulier, au faubourg de la Folie, aujourd'hui la célèbre avenue de Champagne. La première Maison d'une longue série. Alors, élu à la mairie d'Épernay, il donnera un formidable élan économique à la ville pendant plus d'un siècle.

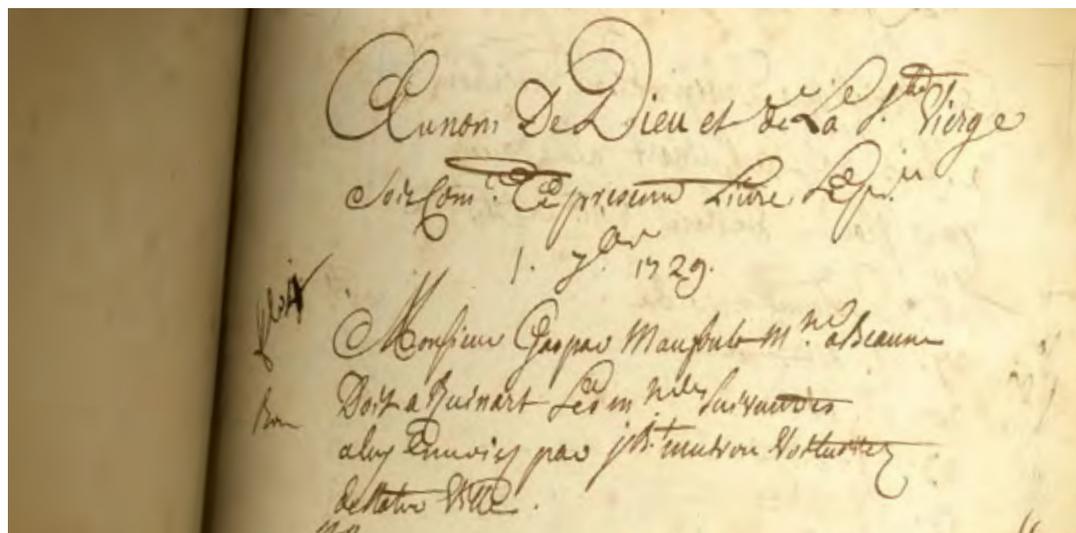
Aux XVIII^e et XIX^e siècles, le commerce du Champagne attire, suscite l'intérêt de nos voisins allemands. Les grandes Maisons de Champagne sont souvent nées d'**histoires franco-allemandes**, à l'instar de la Maison Veuve Clicquot, de la Maison Krug ou encore Bollinger. Ce sont le plus souvent de jeunes allemands, motivés et créatifs, qui viennent en Champagne se former, s'intégrer et qui finissent par s'associer ou créer leur propre Maison.



Portrait de Jean-Rémy Moët (1758-1840)



Plan de la colline Saint-Nicaise, 1948



Premier livre de comptes consacré au vin de Champagne de Nicolas Ruinart, 1729

Fabrication des muselets,
Domaine Pommery



Logo du Comité
interprofessionnel du vin de
Champagne

On parle des hommes, mais les femmes tiennent une place prépondérante dans l'histoire et l'évolution de l'industrie du Champagne. On pense aux veuves Clicquot Ponsardin (1777-1866) et Pommery (1819-1890), les deux figures féminines emblématiques qui ont fortement participé au développement de leur Maison et à la renommée du Champagne à l'international. **Femmes d'affaires** et de caractère, elles savaient aussi parfaitement s'entourer. Mais, on pense aussi à **toutes les autres femmes**, filles, épouses ou mères de vignerons, voire ouvrières des Maisons, de nombreuses femmes anonymes qui ont surtout travaillé dans les vignes. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, avec le développement des coopératives, les vignerons se sont mis à produire leur propre Champagne et à en faire commerce, aidés bénévolement de leurs épouses. En 1980, elles obtenaient enfin une reconnaissance sociale et professionnelle, grâce à la création d'une commission féminine au Syndicat général des vignerons.

D'autres visionnaires ont très vite compris que pour développer et sauvegarder la qualité et la renommée du vin de Champagne, il fallait que **vignerons et négociants travaillent ensemble** en bonne intelligence. En 1931 est créée une première association multipartite (Commission de propagande et de défense des vins de Champagne), composée de parlementaires et d'élus locaux, de fonctionnaires et de représentants des vignerons et négociants. Aujourd'hui le CIVC (Comité interprofessionnel du vin de Champagne), créé en 1941, rassemble d'une part, 21 000 récoltants qui livrent leurs raisins aux négociants ou élaborent leur Champagne au sein de coopératives (récoltants-coopérateurs) ou bien seuls (récoltants-manipulants) et, d'autre part 320 négociants, qui élaborent et commercialisent les 2/3 du Champagne dans le monde. Une **interprofession paritaire**, unie et solide au nom du vin de Champagne !



HISTOIRE D'UNE CANDIDATURE

LE PROJET DE CANDIDATURE, L'ASSOCIATION PAYSAGES DU CHAMPAGNE...

A l'initiative du Comité interprofessionnel du vin de Champagne, une équipe d'experts a commencé à travailler dès 2006 sur l'opportunité et la faisabilité d'une candidature au patrimoine mondial de l'humanité. **L'association Paysages du Champagne a été créée en 2008** pour structurer la démarche, jouer un rôle mobilisateur et fédérateur auprès de tous les protagonistes du périmètre de l'aire AOC Champagne. En sept ans, l'association a constitué le dossier de candidature en inventariant une incroyable richesse du patrimoine viti-vinicole. La dernière audition du dossier dans le cadre de la procédure française a eu lieu à Paris en avril 2012. L'Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, Daniel RONDEAU, a remis la proposition d'inscription au Centre du patrimoine mondial, en septembre 2012 pour analyser la complétude du dossier.

C'est finalement en **janvier 2014**, après avoir priorisé les candidatures de la Chaîne des Puys et de la faille de Limagne et la Grotte Chauvet Pont d'Arc pour la 38^e session du Comité du patrimoine mondial, qu'**Aurélié FILIPPETTI**, Ministre de la

culture et de la communication, **décide de proposer la candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne**, aux côtés des Climats du vignoble de Bourgogne, **pour l'été 2015**.

L'association **Paysages du Champagne, gérée à parité entre les collectivités locales et les professionnels de la filière viti-vinicole**, a eu non seulement pour mission l'élaboration du dossier de candidature, la mobilisation des acteurs et de la population, mais également l'organisation et la **planification d'une gestion efficace et durable des Paysages du Champagne** indispensable et souhaitée par l'UNESCO pour préserver cet ensemble de biens précieux et porteur d'une histoire forte et singulière. Ainsi, acteurs du territoire, décideurs publics, universitaires, associations, ... ont tous pris conscience de ce patrimoine culturel vivant unique et se sont engagés collectivement.

C'est Pierre CHEVAL qui préside l'association Paysages du Champagne. Viticulteur à Ay où il dirige le Champagne Gatinois, il a été pendant plusieurs années administrateur du Syndicat Général des Vignerons avant d'en être le vice-président. Il fût également le deuxième vigneron à être Commandeur de l'ordre des Coteaux de Champagne et il a présidé le Lycée Viticole de la Champagne à Avize jusqu'en 2012. En outre, depuis 1989, Pierre CHEVAL est 1^{er} adjoint au maire d'Ay.

De gauche à droite
Lâcher de ballons de soutien,
avenue de Champagne,
Épernay 2014

Dossier de candidature
Bande dessinée
pédagogique sur la Valeur
Universelle Exceptionnelle





... ET UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE AUTOUR D'UN PROJET FORT DE SENS ET D'UNITÉ

La population locale soutient massivement la candidature

L'association Paysages du Champagne a créé des outils permettant à tous d'apporter son soutien moral à la candidature. Des bons de soutien ont été distribués dans toute la Champagne pour recueillir le soutien des Champenois et des visiteurs. La candidature compte désormais plus de **51 500 ambassadeurs**.

L'association Paysages du Champagne s'associe à de nombreux événements locaux pour faire connaître sa démarche (Habits de Lumière, Journées du Patrimoine...).

Les communes de l'AOC Champagne adhèrent à l'Association.

Les 319 communes constitutives de l'aire de l'AOC



Champagne (en Champagne-Ardenne, Île-de-France et Picardie) ont été sollicitées pour adhérer à l'association. En un mois, ce sont plus de 100 communes qui ont fait valider leur adhésion.

La création d'outils de connaissance pour valoriser le patrimoine du Champagne

Des guides et référentiels ont été créés pour sensibiliser et accompagner les porteurs du projet. Ils sont consultables sur www.paysagesduChampagne.fr.

Un film a été réalisé par l'association pour partager les valeurs fondamentales avec le plus grand nombre. Il est accessible par tous sur la chaîne « You Tube » de l'association. Les collectivités, les offices du tourisme, les vigneron et les Maisons de Champagne l'utilisent également et il sera bientôt diffusé à l'international via l'interprofession.

Des projets pédagogiques sont mis en place en partenariat avec le Rectorat de Reims. Un concours a été lancé en 2013 sur le patrimoine du Champagne...

La transmission

Nous avons la responsabilité de transmettre aux générations futures la richesse de notre patrimoine et ainsi leur apprendre à apprécier ce qui les entoure et qui fait partie de leur quotidien.

Les actions réalisées en direction des enfants sont toujours très appréciées. Les jeunes sont associés plusieurs fois dans l'année au moyen de concours de créativité, de supports d'édition ludiques ou encore des lâchers de ballons.



Fête de la Saint-Vincent 2014 aux couleurs de la candidature

Ateliers pédagogiques dans le vignoble

LA GESTION DES PAYSAGES DU CHAMPAGNE - L'APRÈS BONN

Conscients de la nécessité de développer un programme de mesures qui garantisse non seulement la bonne conservation du Bien à court, moyen et long terme, mais qui en assure aussi sa mise en valeur, les acteurs du projet ont souhaité que la démarche d'inscription au patrimoine mondial soit moteur d'un développement vertueux pour toute la Champagne viticole. Cette stratégie active de développement régional a été conçue en concertation avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire de l'AOC Champagne. Le plan de gestion des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne est novateur en ce sens puisqu'il intègre le cadre global lié à son histoire, à son territoire perçu et vécu.

Le plan de gestion est composé de trois parties :

Partie I - Document d'orientation par site :

document cadre entérinant les orientations à long terme du Bien, issu d'ateliers participatifs et prospectifs, lié aux diagnostics de l'état de conservation et des facteurs affectant le Bien.

Partie II - Déclinaison thématique sur le

court terme : actions précises et phasées, partenaires identifiés, indicateurs d'évaluation et financement définis.

Partie III - Charte : engagement volontaire des acteurs de l'aire AOC Champagne dans le cadre de leurs compétences à préserver et à valoriser les paysages agro-industriels du Champagne.

C'est le projet d'une communauté de destin, porté par tous et pour tous. Le plan de gestion fixe le niveau d'engagement de tous les acteurs du territoire, collectivement déterminés - qu'ils soient issus des collectivités, du secteur privé ou de la société civile - **à assurer la pérennité et la valorisation du Bien.** Cette démarche, qui a déjà généré d'importants travaux de mise en valeur et de restauration du Bien, tant publics que privés, est soutenue par un programme d'actions ambitieux. La mise en place de procédures d'évaluation et de suivi permettra d'apprécier les effets du système de gestion sur le Bien, ainsi que de soutenir dans le temps la mobilisation des acteurs.



Signature de la Charte
d'engagement,
2011

TROIS SITES VITRINES PILOTES – LE PROGRAMME « AGIR »

Dans le cadre du plan de gestion du dossier Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, trois sites pilotes ont été retenus pour devenir les vitrines en matière d'aménagement paysager et de gestion durable des activités viticoles. Ces sites pilotes portent le nom de programme « AGIR » : Aménagement et Gestion du Rable des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Le programme AGIR est né d'une démarche de partenariat entre le Comité interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC), le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et l'association Paysages du Champagne.

Les sites pilotes sont situés sur les coteaux historiques de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ, sur les coteaux aubois de la commune des Riceys et les coteaux axonais des communes d'Azy-sur-Marne et Bonneil.

Pour les gestionnaires du territoire, AGIR est une réelle opportunité d'être accompagné par les services techniques du CIVC et du PNR de la Montagne de Reims dans la mise en place de nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement et de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien.

Notre partenaire, le PNR de la Montagne de Reims a réalisé dans le cadre de ce programme sur le site des coteaux historiques, un guide pratique : « Un paysage d'excellence pour un vin d'exception ! ». Il est téléchargeable depuis le site du PNR de la Montagne de Reims : www.parc-montagnedereims.fr

Des fiches de recommandations du programme AGIR sont également disponibles sur le site internet de l'association Paysages du Champagne www.paysagesduchampagne.fr

LE PLAN DE GESTION, LE RÉSULTAT D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

L'association Paysages du Champagne a rencontré et rassemblé les partenaires locaux et la population, afin d'identifier les atouts et les faiblesses du territoire, et de construire en partenariat avec l'ensemble des acteurs un système de gestion partagé et efficace pour préserver et valoriser le bien et sa zone élargie. Le plan de gestion est issu d'un large processus de concertation :

- Plus de 3 000 personnes ont été rencontrées lors de réunions organisées dans l'ensemble des communes viticoles ;
- Des ateliers pédagogiques ont été initiés pour transmettre les bonnes pratiques aux principaux aménageurs de la Champagne viticole, à savoir les viticulteurs, les responsables des coopératives et les élus ;
- Les principaux axes de gestion ont été définis à l'issue de tables rondes réunissant représentants de l'Etat, collectivités locales, associations, professionnels viti-vinicoles, chambres consulaires, professionnels de l'urbanisme, du tourisme et universitaires.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION PAYSAGES DU CHAMPAGNE

L'association est composée de 4 collèges :

- Les membres fondateurs : le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, les Conseils Généraux de la Marne, de l'Aube et de l'Aisne, la ville de Reims, la ville d'Épernay et le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC), qui réunit le Syndicat Général des Vignerons (SGV) et l'Union des Maisons de Champagne (UMC) ;
- Les membres associés : les communes ou groupements de communes situés dans l'aire de protection AOC Champagne et Châlons-en-Champagne ;
- Les membres de droit : l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), le Parc naturel régional de la Montagne de Reims ;
- Les membres d'honneur : les personnes physiques ou morales agréées par l'assemblée générale, qui contribuent de manière déterminante, par leur action ou leur soutien financier, à la réalisation des objectifs de l'association, tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Champagne-Ardenne, les services de l'Etat, les mécènes ...



Conférence territoriale,
octobre 2014

ON LE SAIT ... OU PAS !

DOM PÉRIGNON, LE PRÉCURSEUR

Bas-relief de Dom
Pérignon

S'il n'a pas découvert l'effervescence à proprement parler, le moine cellérier Pierre Pérignon (1639-1715) de l'Abbaye d'Hautvillers fut le premier en Champagne à avoir une approche raisonnée de l'élaboration des vins et à comprendre que l'assemblage de raisins est une étape clé de leur qualité. Ce faisant, cet œnologue de génie a posé les fondements de la viticulture moderne champenoise et favorisé le tournant qualitatif du vignoble.

Il repose dans le chœur de l'Abbatiale Saint-Sindulphe à Hautvillers depuis 1715.



EUGÈNE MERCIER, LE COMMUNICANT

Eugène Mercier (1838-1904) a 20 ans lorsqu'il fonde sa maison de Champagne. Il fait construire des caves gigantesques « comptez en km et non en mètres ! », est le 1^{er} à les éclairer à l'aide d'une machine à vapeur et à les ouvrir au public. Mais c'est pour l'Exposition Universelle de 1889 que son âme de publicitaire s'exprime sans retenue. Il a auparavant fait construire un « foudre » (tonneau en bois sculpté) d'une capacité de 213 000 bouteilles de Champagne et pesant 23 tonnes. 16 années sont nécessaires à sa construction (1871-1887), il décide alors de le déplacer sur l'Exposition Universelle à Paris, tracté par 12 paires de bœufs, le transport durera 3 semaines, attirant la foule et la presse ! 2 ans plus tard, il sera le premier à projeter un film publicitaire lors de l'Exposition Universelle de 1900.



Affiche publicitaire
Mercier,
le foudre à l'exposition
universelle de 1889

UNE HISTOIRE DE FEMMES AUSSI...

Dans le paysage industriel français du XIX^e siècle, les femmes ont massivement renforcé la main d'œuvre ouvrière pour faire face à l'accélération de la production, elles ont aussi, et bien malgré elles, dirigé les Maisons de Champagne : Barbe Nicole Clicquot Ponsardin, Louise Pommery, Mathilde Perrier ou Elisabeth Bollinger pour ne citer qu'elles. **On doit ainsi à Madame Clicquot la technique du remuage des bouteilles sur tables percées, la création du Champagne rosé et le succès de la marque par un commerce à l'international décomplexé.** Désireuse de conquérir les marchés anglais et nord européens, **Louise Pommery** lance le dry, le very dry et le brut en 1870. **Femme d'affaires, elle est aussi femme de cœur et institue la 1^{ère} caisse de retraite et une sécurité sociale pour son personnel, un orphelinat et une caisse maternelle pour la ville de Reims.**



Portraits de Madame
Pommery
et de Madame Clicquot
-Ponsardin

DES BOUTEILLES... EXPLOSIVES !

Tout le monde sera d'accord : le Champagne, c'est du vin dans une bouteille. Seulement voilà, au départ, les flacons de verre ne supportent pas la pression de ces vins effervescents. Vers 1745, la casse atteint le tiers, parfois la moitié des bouteilles en caves et l'on s'équipe de tabliers en maille et de protections pour le visage. C'est pour cette raison que la bouteille « champenoise » est très différente des autres : elle est lourde, ventrue, au « cul » concave qui lui permet de résister à la pression de la seconde fermentation. Aujourd'hui une bouteille pèse 835 gr contre 1,2kg au début du XIX^e siècle.

Plaque des caves Veuve
Clicquot

Plaque des caves
Pommery

DES CRAYÈRES BAPTISÉES

En visitant les différentes crayères des Maisons de Champagne ouvertes au grand public, l'on découvre qu'elles portent souvent une plaque.

La plaque au nom des collaborateurs ayant 40 ans de Maison chez Veuve Clicquot

ou au nom des destinations à l'export (La Havane, Rio de Janeiro, Dakar...) au fur et à mesure des conquêtes commerciales chez Pommery par exemple.



QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE CRAYÈRES ET GALERIES ?

A l'origine, les crayères sont des carrières souterraines d'extraction de craie, qui ont été réutilisées ensuite pour l'élaboration du Champagne. Les galeries, voûtes de plein cintre, relient les crayères entre elles, se superposent et ont été aménagées pour le stockage et l'élevage des vins.

Avec 24 kms, les crayères Veuve Clicquot sont les plus vastes.

Avec 50 m de hauteur, celles de Ruinart sont les plus hautes.

La température, constante, oscille entre 10 et 12° et l'on a recensé 20 km de caves sous les coteaux, 57 km sous la colline Saint-Nicaise et 74 km à Epernay.



Crayère et galerie,
Ruinart

LE DESSIN ET L'IMPRIMERIE...

Les étiquettes des bouteilles de Champagne ont donné lieu à une importante industrie du dessin et de l'imprimerie.

Chez De Castellane, à Epernay, la magnifique salle des étiquettes en constitue un témoignage exceptionnel. Plus de 5 000 modèles sont ainsi conservés.

Les affiches concourent également à asseoir la notoriété des marques. La première d'entre elles, lithographiée, date de 1891 et a été réalisée par le peintre Pierre Bonnard.

Affiche publicitaire,
Ruinart

Salle des étiquettes,
De Castellane





« Je le bois lorsque je suis joyeuse et lorsque je suis triste. Parfois, je le prends quand je suis seule. Je le considère obligatoire lorsque j'ai de la compagnie. Je joue avec quand je n'ai pas d'appétit, et j'en bois lorsque j'ai faim. Sinon je n'y touche jamais, à moins que je n'aie soif »

Élisabeth Bollinger en 1961 répondant à un journaliste du London Daily Mail qui l'interrogeait sur sa consommation de Champagne.

Élisabeth Bollinger



QUELQUES CHIFFRES ET DATES

Candidature

3 sites témoins colline Saint-Nicaise à Reims, Avenue de Champagne à Epernay et coteaux historiques d'Hautvillers à Mareuil-sur-Aÿ

Coteau viticole,
Aÿ

14 éléments constitutifs (coteaux plantés de vignes, villages viticoles, quartiers industriels et ensembles souterrains)



Vignoble Champenois

Chiffres CIVC 2014

5 départements : Marne (66%), Aube (23%), Aisne (10%), Haute-Marne et Seine-et-Marne

140 coopératives

300 Maisons de Champagne

320 crus (communes) différents

337 Millions de bouteilles (récolte 2014)

15 800 vignerons

33 705 hectares pour l'AOC Champagne

280 000 parcelles de vignes

Cuverie,
Pommery



COTEAUX, MAISONS
& CAVES DE
CHAMPAGNE
Patrimoine Mondial
de l'UNESCO



CONTACTS PRESSE :

Alquier Press Office

Rachel Riant – r.riant@a-po.fr

Tél : +33(0)3 20 20 62 71 – Mob : +33(0)6 85 12 40 14

Dorothée Villez – d.villez@a-po.fr

Tél : +33(0)3 20 20 62 76 – Mob : +33(0)6 68 46 37 24



TWITTER



FACEBOOK

www.paysagesduchampagne.fr

Réalisation : AUDRR 2015 APC - Crédits photos : Michel Jolyot - Amarante Puget - Michel Guillard - Alain et Feng Hatat - CIVC - Association Paysages du Champagne, Archives municipales de Reims, Archives des Maisons Bollinger, Mercier, Moët & Chandon, Ruinart, Vranken-Pommery.

MEMBRES FONDATEURS



GRAND MÉCÈNE

MÉCÈNES

